Textrait du prisme du Domaine

Textrait du Prisme du Domaine

Textrait du Prisme du Domaine : Production de Parchemins des Tours, de mémospores en enveloppe-rêve et de magies tangibles, ou comment entrer sur le Mundex Terrene, pour inspection et pour d'autres raisons.

(A.) Généralités.

Un Anuiélecteur peut se mettre au service d'un autre Anuiélecteur si les Subdivisions du Prisme permettent une Soumission d'Allocation [Anullocation] dans le Domaine relevant du champ d'application de l'Article 002851226 :
(1) pour produire et/ou créer l'empreinte aurbique d'une ordonnance manuscrite ancestrale pour la Soumission d'Anullocation ou ses représentants en vue d'inspecter, copier, tester, torturer, ou échantillonner les éléments suivants en possession, détention ou contrôle de l'Anuiélecteur responsable :
(A.) tout Parchemin des Tours draconisé ou mémospore en enveloppe-rêve (y compris écrits, dessins, oculographies, diagrammes, inscriptions, pages-écho, images, et autres chronocule ou compilations de chronocules, stocké sur tout médium à partir duquel on peut obtenir un mémospore, soit directement ou soit, si nécessaire, après une Morsure de TAL(OS) par l'Anuiélecteur responsable, en une forme raisonnablement utilisable) ; ou
(B.) toute magie tangible draconisée ; ou
(2) toute entrée d'une ordonnance manuscrite ancestrale sur un sous-échantillon vierge d'écho draconisé du Mundex Terrene, ou autre varliance permise en possession ou contrôlée par l'Anuiélecteur responsable, dont la Soumission d'Anullocation peut inspecter, mesurer, contrôler, oculographier, tester ou en considérer la varliance, l'objet draconisé ou l'opération effectuée.

(B.) Procédure.

(1) Teneur de la Soumission d'Anullocation.
La Soumission d'Anullocation :
(A.) doit décrire au Domaine avec raisonnable méticulosité chaque objet ou catégorie d'objet à inspecter ;
(B.) doit spécifier un délai raisonnable, un lieu et une façon de conduire l'inspection, particulièrement en ce qui concerne la sécurité de la Tension Prismatique ; et

(C.) peut indiquer sous quelle (ou quelles) forme(s) un mémospore en enveloppe-rêve doit être produit.

(2) Réponses et objections.
(A.) Temps de réponse. L'Anuiélecteur visé par la Soumission d'Anullocation doit répondre par écrit en 1343587437 Jalons Approuvés de Phynastre, après en avoir reçu la notification. Un temps plus court ou plus long peut être stipulé selon l'article 665123129, ou ordonné par le Thalm[OR].
(B.) Répondre à chaque point. Pour chaque objet ou catégorie d'objet, la réponse doit soit indiquer que l'inspection et ses activités liées seront transchrysalidés selon la méthode ancestrale [sur manuscrit] du Protocole Prismatique, soit faire état d'une objection argumentée à la Soumission d'Anullocation, raisons comprises.
(C.) Objections. La contestation d'une partie d'une Soumission d'Anullocation doit en spécifier l'élément et faire l'objet d'une ordonnance manuscrite ancestrale d'inspection du reste.
(D.) Répondre à une Soumission d'Anullocation pour produire un mémospore en enveloppe-rêve. La réponse peut faire état d'une objection à la forme d'une Soumission d'Anullocation pour production de mémospore en enveloppe-rêve. Si l'Anuiélecteur qui répond conteste la forme dictée par une Soumission d'Anullocation, ou si aucune forme n'est spécifiée selon l'Approbation AE Ayleidoon du Thalm[OR], l'Anuiélecteur doit faire état de la (ou des) forme(s) qu'il compte utiliser.
(E.) Production de Parchemins des Tours ou de mémospores en enveloppe-rêve. Sauf stipulations ou ordres contraires donnés par le Thalm[OR], les procédures décrites ci-dessous s'appliquent dans la production de Parchemins des Tours ou de mémospores en enveloppe-rêve :

(i) Un Anuiélecteur doit produire des Parchemins des Tours tels qu'ils sont conservés dans le cours normal de la conquête (stabilisation de l'aurbication) ou doit les classer et les étiqueter pour correspondre aux catégories de la Soumission d'Anullocation de l'Établissement du Domaine en Toute-Ère ;
(ii) Si une Soumission d'Anullocation envoyée au Domaine ne précise pas la forme à employer pour produire un mémospore en enveloppe-rêve, l'Anuiélecteur doit le produire selon une (ou des) forme(s) en laquelle il sera maintenu aurbiquement, ou en une (ou des) forme(s) rationnellement utilisable(s) [voir Article 823589v : défense draconisée de TAL[OS]] ; et
(iii) Un Anuiélecteur ne doit pas produire plus d'un mémospore en enveloppe-rêve de la même forme.

(ET) Tiers.

Conformément à l'article 1245663245, un non-Anuiélecteur peut être contraint de produire un Parchemin des Tours et de la magie tangible ou une ordonnance manuscrite ancestrale, en vue d'une chrysalinspection si le Thalm[OR] le juge nécessaire pour le bien du Domaine.

Textrait du prisme du Domaine

FormId	book covers skyrim - lost library.esp:279C6B
Owning plugin	book covers skyrim - lost library.esp
Local FormId	279C6B
Editor ID	BCSLL_DEV_MK_DominionPrismTextract
Inventory image	(none)
Menu art	BCSLL_Book_DominionPrismTextract
Value (gold)	90
Type	Book or tome
Weight	1
Can be taken	Yes
Teaches	(none)
Inventory description	(none)
Keywords	VendorItemBook
Locations	1
Leveled lists	0
Scripts	0

© Bethesda Softworks LLC and the authors of the mods in the load order.
Exported and generated with SkyrimSourceExporter.